

Fiscalité : le patronat en colère sur la CVAE

« Impôts de production : le patronat en colère », titre **Les Echos** alors que l'hypothèse d'un étalement sur deux ans de la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises hérisse le patronat. Le gouvernement étudie l'hypothèse d'étaler sur deux ans cette mesure à huit milliards d'euros, dévoile le quotidien, afin de se donner un peu de marge budgétaire pour le nouveau bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité, qui promet d'être coûteux, alors que les perspectives de croissance se sont assombries. « Nous ne comprendrions pas que la CVAE soit une variable d'ajustement budgétaire au moment où les entreprises souffrent également de l'inflation, d'une intensification de la concurrence internationale et doivent aussi investir dans leur décarbonation », réagit Patrick Martin, le président délégué du Medef, rappelant que la suppression de la CVAE avait été confirmée à l'université d'été du Medef fin août, tant par Elisabeth Borne que par Bruno Le Maire. « La parole de l'Etat doit être tenue, sans quoi un doute s'installera dans nos esprits quant à la réalité de la poursuite de la politique de l'offre », poursuit-il. En pleine campagne présidentielle, le patronat, représenté par le Medef, l'UIMM et France Industrie, avait réclamé une baisse supplémentaire des impôts de production de 35 milliards d'euros, s'ajoutant aux 10 milliards déjà passés lors du premier quinquennat. « Le surcroît de charges est la principale raison à la désindustrialisation vécue depuis trente ans », jugeait Alexandre Saubot, à la tête de France Industrie, qui s'est entretenu vendredi avec la première ministre. (Les Echos, p.2)